

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 14 DECEMBRE 2017**

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 22
- de votants 26

L'an deux mil dix sept

Le quatorze décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

**OBJET  
TARIF DE MISE A  
DISPOSITION D'UNE SALLE  
POUR REUNIONS DE PARTIS  
POLITIQUES**

Étaient présents : BAUDRIN P. SALADIN B. THUILLET MP.  
MONTAY G. SPOTO S. DUMOULIN H. BAILLEUX A. DE  
MULDER A. PREUVOT R. MULON M. DELANNOY JM.  
FAILLON J. DESROUSSEUX C. RAMEZ D. PREVOST V.  
DOLEZ C. RIFF C. GOBERT J. NATHIEZ V. COLLET Ch.  
MUSY F. COLLET C.

Étaient excusés : COLOMBEL L. GARNERONE L. MOREAU  
G. HAMADI A.

Procurations respectives à : COLLET C. DUMOULIN H.  
PREUVOT R. DOLEZ C.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 15/12/2017

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 08/12/2017

Étaient absents non excusés : DEBIONNE M.

Un scrutin a eu lieu, M. RAMEZ Damien a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Par délibération du 11/12/1995 la majorité de l'assemblée locale a souhaité que tout parti politique sollicitant la mise à disposition d'une salle communale s'acquitte d'une contribution financière. Le montant de cette contribution pour frais d'occupation a été fixé à 106,00 € par demi-journée ou soirée à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de porter le montant de la contribution pour frais à 108,00 € par demi-journée ou soirée d'occupation, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le montant de ces participations sera versé entre les mains de M.le Trésorier de MARLY LEZ VALENCIENNES, comptable de la commune, sur émission d'un titre de recettes à l'article 752 du budget communal.

Vote : à l'unanimité.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 15 décembre 2017

la Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

